



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mise à jour de la norme NF C 15-100 pour l'installation de panneaux solaire

Question écrite n° 6574

Texte de la question

M. Jérémie Iordanoff attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les conséquences de la mise à jour de la norme NF C 15-100 concernant l'installation de panneaux solaires individuels dits « *plug-and-play* ». Cette nouvelle version de la norme, publiée en août 2024 et qui entrera en vigueur en septembre 2025, prévoit que tout générateur d'énergie électrique ne pourra plus être connecté à un circuit terminal *via* une prise ou une fiche. Cette disposition remet en cause la possibilité d'installer des *kits* solaires « *plug-and-play* », pourtant très populaires auprès des particuliers pour leur simplicité d'installation et leur coût abordable. De nombreux citoyens et acteurs de la filière solaire s'inquiètent de cette évolution, qui risque de freiner l'accès à l'autoconsommation solaire, d'imposer un surcoût important (intervention d'un professionnel, modification du tableau électrique) et de décourager l'engagement citoyen dans la transition énergétique. Cette situation contraste avec la réglementation plus souple adoptée dans d'autres pays européens, qui favorise le développement de ces dispositifs tout en garantissant la sécurité des installations. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour clarifier l'application de la norme NF C 15-100 aux panneaux solaires « *plug-and-play* ».

Données clés

Auteur : [M. Jérémie Iordanoff](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6574

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2025](#), page 3377